

# OUVRIER(E) QUALIFIÉ(E) EN ÉLEVAGES DE VOLAILLES REPRODUCTRICES

UNE QUALIFICATION  
QUI CONTRIBUE AU  
DÉVELOPPEMENT DES  
COMPÉTENCES DES  
SALARIÉ(E)S  
QUALIFIÉ(E)S, À  
LEUR AUTONOMIE  
ET À LEUR  
TECHNICITÉ AU  
SEIN DES ÉLEVAGES  
DE VOLAILLES  
REPRODUCTRICES

## PRÉSENTATION DU CQP

Le CQP est un Certificat de Qualification Professionnelle reconnu par la branche professionnelle agricole et plus particulièrement par le Syndicat National des Accoueurs (SNA).

Il concerne les ouvrier(e)s qualifié(e)s qui participent, dans le cadre d'une équipe, aux différentes opérations d'élevage des volailles reproductrices jusqu'au ramassage / conditionnement des œufs à couvrir. Ils (elles) peuvent être amené(e)s à transmettre leur savoir-faire.

## A QUI S'ADRESSE LE CQP ?

Le CQP est accessible à tous les publics : salarié(e)s, demandeur(se)s d'emploi, saisonnier(e)s, intérimaires.

## UN CQP, POUR QUOI FAIRE ?

Le CQP développe l'employabilité et la mobilité professionnelle des salarié(e)s. Il permet de :

- développer des compétences et des savoir-faire par des formations adaptées,
- faire reconnaître ses compétences et ses qualifications professionnelles.



## QUI DÉLIVRE LE CQP ?

La CPNE<sup>1</sup> de la branche, selon les décisions du jury paritaire. La CPNE délègue aux CPRE<sup>2</sup> la mise en œuvre et l'organisation des jurys en région.

## QUEL FINANCEMENT ?

Plusieurs possibilités de financement existent afin d'accéder au CQP. Pour les connaître, s'adresser à votre délégation territoriale du FAFSEA.

<sup>1</sup> Commission paritaire nationale pour l'emploi (CPNE) en Agriculture

<sup>2</sup> Commission paritaire régionale pour l'emploi (CPRE) en Agriculture

## COMMENT OBTENIR SON CERTIFICAT ?

- **Soit par une formation** intégrant une évaluation des compétences, organisée par un prestataire de formation. Les épreuves de certification sont validées, en amont de la formation, par le jury paritaire du CQP.
- **Soit par la Validation des acquis de l'expérience (VAE)** pour les salarié(e)s qui peuvent justifier d'une année d'activité en lien avec le CQP. Il faut alors remplir un dossier de VAE et passer un entretien avec le jury qui attribue, le cas échéant, le CQP ou des blocs de compétences du CQP. En cas de besoin, des formations complémentaires pourront être préconisées.



Composition du CQP  
et modalités d'inscription  
page suivante.

# ARCHITECTURE DU CQP

CQP  
Ouvrier(e)  
qualifié(e) en  
élevages de volailles  
reproductrices

LE CQP OUVRIER(E)  
QUALIFIÉ(E) EN  
ÉLEVAGES DE VOLAILLES  
REPRODUCTRICES  
COMPREND 3 BLOCS DE  
COMPÉTENCES :  
2 BLOCS DE  
COMPÉTENCES  
IMPOSÉS ET 1 BLOC DE  
COMPÉTENCES À CHOISIR  
PARMI 2 BLOCS  
PROPOSÉS. LES  
CANDIDATS ONT  
ÉGALEMENT LA  
POSSIBILITÉ DE CHOISIR 1  
BLOC DE COMPÉTENCES  
COMPLÉMENTAIRE (NON  
OBLIGATOIRE).

Chaque bloc de compétences  
peut être certifié  
indépendamment, soit par la  
voie de la VAE soit à l'issue d'une  
formation et est définitivement  
acquis. Les blocs acquis sont  
capitalisables pour accéder à la  
certification totale du CQP.

3 BLOCS DE COMPÉTENCES  
IMPOSÉS :

## BLOC DE COMPÉTENCES N°1 (IMPOSÉ)

OQ Accoupage-Volailles : Elevage  
des reproducteurs et/ou futurs  
reproducteurs

## BLOC DE COMPÉTENCES N°2 (IMPOSÉ)

OQ Accoupage-Volailles : Vide  
sanitaire et préparation des  
bâtiments

DONT 1 AU CHOIX :

## BLOC DE COMPÉTENCES N°3 (AU CHOIX)

OQ Accoupage-Volailles :  
Interventions et prélèvements

OU

OQ Accoupage-Volailles :  
Reproduction et insémination

Tous les blocs de  
compétences sont  
indépendants et accessibles  
par la VAE ou à l'issue d'une  
formation.

1 BLOC DE COMPÉTENCES  
COMPLÉMENTAIRE (NON  
OBLIGATOIRE)

## BLOC DE COMPÉTENCES N°4

OQ Accoupage : Tutorat

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour toute inscription au CQP (par la voie de la formation ou de la VAE) votre candidature devra être enregistrée auprès de la CPNE en Agriculture (cpne@fnsea.fr) à l'aide du bulletin de candidature :

[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com) > Outils et formulaires > CQP. Pour plus de précisions, voir la rubrique [Salariés > Etre candidat à un CQP](#).

Pour tout renseignement, contactez le FAFSEA :  
[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com) > le [Fafsea dans votre région](#)



CONTACTS :



FAFSEA  
[www.fafsea.com](http://www.fafsea.com)  
E-mail : [info@fafsea.com](mailto:info@fafsea.com)



CPNE EN AGRICULTURE  
FNSEA  
11 rue de la Baume  
75008 Paris  
Tél : 01 53 83 47 23  
E-mail : [cpne@fnsea.fr](mailto:cpne@fnsea.fr)